COMMENT S'INSCRIRE:

RENSEIGNEMENTS A GARDER:

- 1) Imprimer le fichier
- 2) Lire le règlement intérieur
- 3) Compléter la fiche d'inscription, la signer et l'envoyer par la poste accompagnée des trois chèques de règlement à l'ordre de "Les Escholiers":

Plaisançois: 110 euros, 74 euros et 74 euros Extérieur: 128 euros, 85 euros et 85 euros

à l'adresse suivante :

LES ESCHOLIERS
Chez Hervé Richon
2, avenue de la Casse
31830 PLAISANCE DU TOUCH

Vous pouvez dater les chèques du jour. Les chèques seront prélevés en octobre, novembre et décembre

BUREAU DE L'ASSOCIATION:

Présidente : Marie ROMMEL Trésorier : RICHON Hervé

<u>SITE DE LA COMPAGNIE</u>: les.escholiers.free.fr

MAIL: les.escholiers@free.fr

ANIMATEUR:

Philippe GAGNERET: tel: 06 26 58 51 49

Mail: ph.gagneret@free.fr

DEBUT DES COURS: Semaine du 17 septembre 2018

WEEK-END DE FIN D'ANNEE: 14 au 16 juin 2019



LES ESCHOLIERS

ATELIERS ADULTES FICHE D'INSCRIPTION 2018/19



NOM :	PRÉNOM :	
Date et lieu de naissance :	•••••	
Adresse:		
Profession:		
Tel domicile:		
Tel travail:	Portable:	
E- mail:		
Débutant / expérience (nombre d'années et où Autres expériences (couture, bricolage, musiq): ue):	
Prêt à porter son aide à l'association: □ po	onctuellement 🗆 régulièrement 🗆 non	

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur et je m'engage à le respecter

J'autorise l'association LES ESCHOLIERS à publier mon image dans le cadre de sa publicité (presse, tracts, programmes, site Internet...)

• Je m'engage à être disponible tout le week-end des spectacles de fin d'année, du 14 au 16 juin 2019, pour jouer, aider et regarder les spectacles des autres groupes.

Date et signature

^{*} en cas de problème majeur, prévenir le plus tôt possible



Règlement Intérieur

Atelier Adultes



- 1. Les ateliers adultes sont ouverts à toute personne majeure qui souhaite s'initier à l'art dramatique et se perfectionner.
- 2. <u>Période d'essai</u> : il est possible de participer à une séance avant de s'inscrire définitivement. La décision de s'inscrire ou non devra être communiquée à l'animateur à l'issue de cette première séance.
- 3. L'inscription pour l'année est définitive. L'abandon en cours d'année ne pourra entraîner le remboursement du ou des trimestres non effectués qu'en cas de force majeur, dûment apprécié par le Conseil d'Administration.
- 4. <u>Ponctualité</u>: La ponctualité de chaque participant est essentielle au bon fonctionnement du groupe. Il est recommandé d'arriver environ 10 minutes avant l'heure de début de séance de manière à ce que la répétition puisse commencer à l'heure dite.
- 5. <u>Assiduité</u>: Pour que le groupe puisse travailler correctement et avancer au même rythme, il est très important que chacun de ses membres soit présent à chaque répétition. Des absences occasionnelles sont toutefois possibles à condition qu'elles soient motivées par des raisons impérieuses et annoncées à l'animateur au moins 24 heures avant. En cas d'absence inopinée, non motivée et répétée, le Conseil d'Administration pourra soit exclure la personne du spectacle de fin d'année soit l'exclure de l'association.
- 6. <u>Spectacle de fin d'année</u> : Chaque groupe d'atelier prépare un spectacle qui est donné en représentation à la fin de l'année scolaire. Tout membre de l'atelier qui décide de participer à ce spectacle s'engage formellement pour que le spectacle soit une réussite. Notamment :
 - a. Il ne peut à aucun moment et pour quelque raison que ce soit, abandonner l'atelier avant le spectacle
 - b. Il est assidu et ponctuel aux répétitions
 - c. Il accepte le rôle qui lui est attribué par l'animateur
 - d. Il prend soin des textes du spectacle et ne les perd pas (en cas de perte, il s'arrange pour les récupérer par lui-même et le plus vite possible.)
 - e. Il apprend son texte au rythme imposé par l'animateur
 - f. Il suit le travail de ses partenaires avec le même intérêt que le sien pour s'imprégner du spectacle dans son ensemble. Lorsqu'il n'est pas sur scène, il écoute et observe ses partenaires dans le silence et l'attention.
 - g. Il se rend disponible pour aider à fabriquer les éléments scénographiques du spectacle
 - h. Il prend soin des costumes et accessoires qui lui sont confiés. Il suit les recommandations de l'animateur pour les manipuler et les ranger.
 - i. Il s'engage à être présent à la Répétition Générale qui précède les représentations, et à être présent et disponible pendant TOUT LE WEEK END de fin d'année. Lors de ce week-end, il est ponctuel aux rendez-vous fixés par l'animateur, il assiste aux spectacles des autres groupes, il aide à gérer la technique des spectacles et l'accueil des spectateurs.
 - j. En cas de représentation supplémentaire, en dehors du spectacle de fin d'année, il se rend disponible dans les mêmes conditions que ci-dessus. Il aide au transport, au montage et démontage du spectacle.
- 7. <u>Tenue</u>: une tenue souple est conseillée (tennis, tee-shirt, pantalon jogging par exemple)
- 8. <u>Sorties au théâtre</u>: Regarder des spectacles de théâtre fait partie de la formation du comédien. Dans ce cadre, l'association les Escholiers propose à ses membres des sorties spectacles qui peuvent être soit à l'occasion d'un spectacle de la compagnie les Escholiers, à Plaisance-du-Touch ou ailleurs, soit à l'occasion d'un spectacle invité par les Escholiers à Plaisance-du-Touch, soit dans un théâtre de Toulouse. Il est important que chaque membre des ateliers se rende disponible pour chacune de ces propositions, des discussions autour des spectacles vus servant de support de formation à l'animateur.
- 9. <u>Intégration dans la Compagnie des Escholiers</u>: Après au moins un an de cours en atelier, les personnes suffisamment formées et qui pourront se rendre suffisamment disponibles pour suivre les activités de la Compagnie peuvent être intégrées dans la Compagnie sur proposition de l'animateur et sur décision de l'ensemble des membres de la Compagnie.
- 10. Horaires : Les répétitions de l'atelier adultes sont le lundi de 20h30 à 22h30